



Paris, le lundi 8 décembre 2003

Circulaire : Pas de référence

Émetteur : D.S.R. Service Imprimés

Destinataires : Monsieur le Directeur de la CNAMTS

Madame, Monsieur le Directeur de la CPAM

Madame, Monsieur le Directeur de la CGSS

Objet : Commandes d'imprimés - Opérations de fin d'exercice, livraisons, facturations,

Madame, Monsieur le Directeur,

I – Commandes d'imprimés

- Imprimés livrés aux CPAM

Toutes les commandes reçues à partir du 15 décembre 2003 auprès de l'UCANSS ou sur les sites des fournisseurs seront honorées en 2004.

- Colis pré identifiés et livrés directement aux praticiens

Les commandes d'imprimés pré-identifiés seront honorées sans interruption.

II – Facturation

Seront facturées en 2003 toutes les livraisons d'imprimés ainsi que tous les colis pré-identifiés effectuées jusqu'au 30 novembre 2003

Les facturations des livraisons de décembre seront émises en 2004.

Je vous remercie de tenir compte des dates fixées et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

Patricia GAZZOLA